

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que la Holding Financière de Participation et d'Investissements (Fipar Holding), représentée par son Directeur Général, Monsieur Mustapha Bakkoury, a déclaré le 5 janvier 2004 avoir acquis le 29 décembre 2003, sur le marché de blocs, 257.513 actions de la société Ciments du Maroc, au prix unitaire de 1.063,00 dh, franchissant ainsi à la hausse le seuil de participation de 5% dans le capital de ladite société.

Suite à cette transaction, Fipar Holding détient 428.158 actions Ciments du Maroc, soit 5,93% du capital de ladite société.

Dans les douze mois qui suivent le franchissement de seuil précité, Fipar Holding envisage d'arrêter ses achats sur la valeur concernée.

Contact CDVM :

Tel : 037 68 89 27

E-mail : information_financiere@cdvm.gov.ma

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières